

Ce compte-rendu est réalisé par les élus du SNUipp-FSU pour permettre plus de transparence dans les opérations.

1) MOUVEMENT :

- 1057 collègues ont participé au mouvement cette année (sur 3800).
 - > 587 ont été mutés soit 55,3% de satisfaits (dont 49% sur vœu 1)
 - > 243 ont été maintenus sur leur poste
 - > 227 collègues restent sans nomination.
- La DASEN s'est plaint que des informations sur le mouvement circulaient avant même la tenue de la CAPD. Les élus du SNUipp revendiquent la nécessité de transmettre les informations aux collègues, ce qui permet des vérifications et qui a entraîné la rectification d'un certain nombre d'erreurs avec l'administration. Les élus ont également rappelé qu'ils mettent toujours en garde les collègues sur le caractère provisoire des informations transmises avant la CAPD.
- L'IA a refusé d'examiner la situation des collègues ayant sollicité les services pour une révision de leur projet d'affectation, les estimant non recevables sur la forme, car les affectations n'étaient pas validées.

Fonctionnement du logiciel d'affectation :

- Le logiciel a d'abord traité les vœux d'écran 1 de tous les participants. Une fois tous les vœux exploités, s'il restait des postes d'adjoint ou de remplaçant, les vœux de l'écran 2 (MUG vœux larges) des personnes non nommées ont été utilisés. Sur l'ensemble des 1000 participants, seulement 2 collègues ont été affectés sur vœu large. Ces deux collègues n'avaient pas saisi de vœu géographique dans leur écran 1, limitant leurs chances d'affectation.
- 4 collègues ont été affectés sur une extension hors de leurs vœux. Exceptionnellement, leur situation sera revue lors de la phase manuelle (s'ils ne veulent pas conserver leur affectation) du fait que c'était la première année de la mise en place de la nouvelle procédure.
 - ➔ La situation aurait pu être bien pire dans notre département ! Mais comme nous avons refusé que les MUG se fassent sur des postes spécialisés et des postes de direction, personne n'y a été nommé par défaut.
- 7 collègues n'ont pas saisi de vœux informatisés. Comme il restait des postes de brigade dans le nord du département, l'un d'eux y a été affecté par extension. Les autres seront affectés au 2^{ème} mouvement en phase manuelle. Certains d'entre eux n'ont pas saisi de vœu du tout alors qu'ils étaient concernés par une participation obligatoire. ATTENTION : cette mesure de passage au 2^{ème} mouvement dans le cadre de leur barème risque d'être remise en cause l'an prochain !!!

Affectations particulières :

- Mesure carte scolaire : sur les 33 collègues concernés par des mesures de carte scolaire 2019, 32 ont obtenu une nomination et 1 est parti en formation CAPPEI. Sur les 12 bénéficiant d'un report de points de mesure de carte scolaire 2018, 10 ont pu être mutés et 2 ne sont pas encore nommés.
- Sur 23 collègues pouvant bénéficier d'une priorité médicale, 16 ont été nommés et 2 non. 5 n'ont pas participé au mouvement.
- Sur 18 collègues pouvant bénéficier d'une priorité médicale à considérer dans la mesure du possible, 1 n'a pas participé au mouvement, 7 ont été nommés à la phase informatique (sans bénéficier de priorité) et 10 participeront à la phase manuelle avec une attention particulière à barème égal.

Le SNUipp est intervenu pour débloquent le poste G du RASED de Piennes qui a été bloqué par erreur: le logiciel va donc de nouveau tourner. De plus, un poste a été attribué en trop à Ludres (BAAZ), de nouveaux chainages de postes vont donc avoir lieu. Le mouvement ne sera donc définitif que jeudi 20 juin.

44 postes restent vacants à l'issue du premier mouvement, dont 28 directions : des appels à candidature suivront pour la plupart des postes (directions, postes spécialisés, EMF).

Type de poste	Etablissement	Specialite	Circo	Ville	
ERUN	IEN BLAINVILLE	TEC RES ED (G0164)	IEN BLAINVILLE	BLAINVILLE SUR L EAU	
ERUN	IEN LONGWY I	TEC RES ED (G0164)	IEN LONGWY I	HERSERANGE	
ERUN	IEN NANCY II	TEC RES ED (G0164)	IEN NANCY II	NANCY	
EMF	E.E.A. ANDRE VAUTRIN	APPLICAT (G0191)	IEN NANCY II	MAXEVILLE	
EMF	E.E.A. CHARLEMAGNE	APPLICAT (G0191)	IEN NANCY II	NANCY	
Adjoint allemand	E.E.PU HAUT JARDINET	ALLEMAND (G0421)	IEN LUNEVILLE	BADONVILLER	
Adjoint allemand	E.E.PU JEAN ZAY	ALLEMAND (G0421)	IEN BRIEY	PIENNES	
PE en EREA	EREA HUBERT MARTIN	OPTION F (G0137)	IEN NANCY ASH	VAL DE BRIEY	
PE en ITEP	ITEP	OPTION D (G0145)	IEN NANCY ASH	VAL DE BRIEY	
Maitre E	E.E.PU ROND CHENE	OPTION E (G0135)	IEN POMPEY	LIVERDUN	
Maitre G	E.E.PU LOUISE MICHEL	OPTION G (G0149)	IEN LONGWY II	LONGUYON	
BAAZ ASH	ITEP L'ESCALE	OPTION D (G0145)	IEN NANCY ASH	JARVILLE LA MALGRANGE	
Enseignant référent	CLG ALBERT LEBRUN	SANS SPEC. (G0000)	IEN NANCY ASH	LONGWY	
Enseignant référent	CLG BICHAT	SANS SPEC. (G0000)	IEN NANCY ASH	LUNEVILLE	
ULIS école	E.E.PU LANGEVIN WALLON	OPTION D (G0145)	IEN JARNY	JARNY	
ULIS école	E.E.PU PAUL DOUMER	OPTION D (G0145)	IEN LONGWY II	LONGLAVILLE	
Direction élémentaire	E.E.PU DU MONT	3 CLASSES (P0003)	IEN VILLERS	CHALIGNY	
Direction élémentaire	E.P.PU	5 CLASSES (P0005)	IEN JARNY	CHAMBLEY BUSSIÈRES	
Direction élémentaire	E.E.PU	2 CLASSES (P0002)	IEN BLAINVILLE	CREVECHAMPS	
Direction élémentaire	E.P.PU JULES FERRY	2 CLASSES (P0002)	IEN BRIEY	ERROUVILLE	
Direction élémentaire	E.E.PU ELSA TRIOLET	6 CLASSES (P0006)	IEN POMPEY	FROUARD	
Direction élémentaire	E.P.PU DE LA MORTAGNE	7 CLASSES (P0007)	IEN BLAINVILLE	GERBEVILLER	
Direction élémentaire	E.P.PU	4 CLASSES (P0004)	IEN LUNEVILLE	HERIMENIL	
Direction élémentaire	E.E.PU J.SIMON	6 CLASSES (P0006)	IEN LONGWY II	HERSERANGE	
Direction élémentaire	E.P.PU	3 CLASSES (P0003)	IEN PONT A MOUSSON	JEZAINVILLE	
Direction élémentaire	E.E.PU LIEGEY	3 CLASSES (P0003)	IEN BRIEY	JOUDREVILLE	
Direction élémentaire	E.E.PU ANTONY HANRY	5 CLASSES (P0005)	IEN POMPEY	LAY ST CHRISTOPHE	Allid
Direction élémentaire	E.E.PU PAUL DOUMER	7 CLASSES (P0007)	IEN LONGWY II	LONGLAVILLE	

Direction élémentaire	E.E.PU LÉON JACQUEMAIRE	3 CLASSES (P0003)	IEN BRIEY	MOINEVILLE	
Direction élémentaire	E.E.PU	2 CLASSES (P0002)	IEN BLAINVILLE	MOYEN	
Direction élémentaire	E.E.PU EMILE GALLE	11 CLASSES (P0011)	IEN NANCY I	NANCY	REP
Direction élémentaire	E.P.PU	2 CLASSES (P0002)	IEN BRIEY	NORROY LE SEC	
Direction élémentaire	E.P.PU	2 CLASSES (P0002)	IEN LONGWY I	TIERCELET	
Direction élémentaire	E.E.PU PIERRE ET MARIE CURIE	8 CLASSES (P0008)	IEN TOUL	TOUL	REP
Direction élémentaire	E.E.PU ALBERT LEBRUN	8 CLASSES (P0008)	IEN BRIEY	TUCQUEGNIEUX	
Direction élémentaire	E.P.PU RAYMOND POINCARÉ	6 CLASSES (P0006)	IEN LONGWY I	VILLERUPT	
Direction maternelle	E.M.PU	2 CLASSES (P0002)	IEN JARNY	GIRAUMONT	
Direction maternelle	E.M.PU JOLIOT CURIE	3 CLASSES (P0003)	IEN LONGWY II	LONGLAVILLE	
Direction maternelle	E.M.PU PORTE DE BOURGOGNE	5 CLASSES (P0005)	IEN LONGWY I	LONGWY	
Direction maternelle	E.M.PU JULES ROMAINS	5 CLASSES (P0005)	IEN NANCY II	MAXEVILLE	REP+
Direction maternelle	E.M.PU JEAN DE LA FONTAINE	3 CLASSES (P0003)	IEN LONGWY I	MONT ST MARTIN	REP
Direction maternelle	E.M.PU NIKI DE SAINT PHALLE	2 CLASSES (P0002)	IEN PONT A MOUSSON	PONT A MOUSSON	
Direction maternelle	E.M.PU CLEMENCEAU	4 CLASSES (P0004)	IEN SAINT MAX	ST MAX	
Direction maternelle	E.M.PU	2 CLASSES (P0002)	IEN TOUL	TREMBLECOURT	

- Suite au mouvement inter-degré des postes en ULIS collège, ULIS LP et des postes d'enseignants référents handicap ont été attribués hors mouvement départemental. Seul le poste de Référent à Longwy reste vacant.
- Brigades Saint-Max : les 12 postes de remplaçants, créés en 2018 et rattachés à la circonscription de Saint-Max seront essentiellement positionnés sur des remplacements longs. Cependant, l'administration devrait tenir compte du lieu d'habitation des collègues. Ils seront reçus en réunion par l'INA.
- Faisant fonction de directeurs : comme l'année dernière, certains collègues n'ont pas pensé à se réinscrire à temps sur la liste d'aptitude de directeurs, pensant qu'ils y étaient encore d'office après une interruption de la fonction ou en ayant fait fonction.

2) TEMPS PARTIEL :

A priori, les enseignants ayant formulé une demande de temps partiel se le verront accorder. Les personnes concernées par un refus seront reçues en entretien par leur IEN et recevront un courrier leur expliquant le refus pour nécessité de service. Peu de collègues devraient être concernés. Les collègues titulaires de leur poste sont déjà informés.

3) CONGES DE FORMATION 2019-2020:

- 17 demandes formulées
- Hiérarchisation de la prise en compte des priorités :
Master 2 (de préférence en lien avec l'éducation)
Master 1 (de préférence en lien avec l'éducation)

Reconversion professionnelle en vue de la préparation d'un concours dans la fonction publique

Autres demandes

- 13 demandes acceptées
- 4 refus : demande déposée hors délais, formation possible via le PAF ou en CAPPEI et une jugée non recevable
- Le total des demandes est inférieur à l'enveloppe disponible. Le SNUipp a demandé qu'un appel à candidature soit à nouveau transmis de manière à permettre un épuisement de l'enveloppe octroyée. Cela est impossible d'après l'administration compte tenu des délais.

4) Demandes d'INEAT / EXEAT

- 44 collègues demandent à venir en Meurthe et Moselle (INEAT) : la DASEN rappelle qu'un maximum de 36 pourra intégrer le département car cela ne peut excéder le nombre d'entrées par permutations.
- 23 collègues demandent à quitter la Meurthe et Moselle (EXEAT)
- La DASEN indique qu'il est trop tôt pour se donner des réponses ou des projections car elle attend la jauge académique.

5) INFORMATIONS DIVERSES :

- Stages : Suite aux difficultés rencontrées à partir du mois de mars, la DSDEN a annulé tous les stages de formation continue et REP+ à partir des vacances de printemps.
- Décharge de direction de 2 et 3 classes : des EFS sont utilisés comme moyens de décharge cette fin d'année.
- Direction : Etant donné le calendrier resserré du mouvement, les futurs nouveaux directeurs-trices n'auront que 2 jours de formation initiale dans l'immédiat au lieu de 15. Les autres semaines (avec rattrapage) se tiendront sur l'année scolaire 2019-2020. Un groupe de travail sur la direction sera mis en place l'an prochain avec les organisations syndicales. Les réunions de directeurs-trices organisées par les IEN hors temps de classe ne sont pas compensées...le SNUipp-FSU l'a dénoncé.
- RDV de carrière : les rapports de RDV carrière n'ont été rendus visibles que le 7 juin (date de déblocage par le rectorat), même pour les RDV qui se sont déroulés en début d'année. Les collègues disposent de 3 semaines pour rédiger des commentaires éventuels à partir de cette date.
- Contractuels recrutés : 15 PE contractuels ont été embauchés (2 ont démissionné), 5 psychologues contractuels ont été embauchés
- CRPE 2019 : 119 places de stagiaires pour le 54
- Signalement des absences d'enseignants : un logiciel est en cours de création pour une centralisation des besoins de remplacement. La dématérialisation progressive va être mise en place au cours de l'année scolaire. Nous transmettrons plus d'éléments dès que possible.
- Mise en place des PIAL (pôles d'Inclusion et d'Accompagnement Localisés) : les PIAL sont un regroupement de gestion des AESH sur un secteur géographique. La cartographie est disponible sur le site ASH (l'implantation a été pensée départementalement en fonction des bassins de formation). 32 PIAL sont en construction dans le département : 4 exclusivement second degré, 26 inter-degré et 2 privés. Les PIAL inter-degrés sont implantés en collèges et seront co-dirigés par les chefs d'établissement et les IEN et leur périmètre concernera les écoles du secteur. Un coordonnateur par PIAL sera nommé (personnel du 2nd degré rémunéré en IMP, éventuellement coordonnateur ULIS). Les AESH exerçant au sein des PIAL auront un nouveau type de contrat. Un AESH référent sera nommé sur 25 des PIAL : ce sera

un poste à temps complet avec accompagnement d'élèves et un rôle de conseil et de formation auprès des AESH du secteur.

- Démissions : 7 PE ont démissionné durant cette année scolaire



SNU*ipp* - **FS**

